Parc naturel régional de l'Avesnois

La gazette du Bocage

Journal du Parc naturel régional de l'Avesnois

Juin 2019

L'Avesnois en transition

Les haies de l'Avesnois : une attention de tous les instants

Isoler son habitation sainement

Village en transition : le poster !

Un jeu pour changer le monde

L'abeille noire, une espèce de chez nous.

Les brèves

Entrez c'est tout vert !

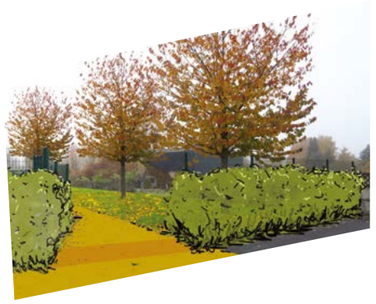

Le Parc de l'Avesnois travaille, avec une dizaine de communes, à l'aménagement de leurs entrées et traversées de village. Cette expérimentation a pour objectif d'améliorer le cadre de vie de chacune d'entre elles. Il vous arrive sans doute de trouver que cet oratoire, ou cette chapelle mériterait d'être davantage mis en valeur, que ce bâtiment commercial devrait être mieux intégré au paysage. C'est en tenant compte de l'avis des habitants et des élus que les projets seront construits. Ils reposeront sur des aménagements simples et de bon sens : des plantations et du fleurissement, la création de liaisons douces afin de connecter les points d'attractivité du village, ou encore sur la valorisation du petit patrimoine bâti, véritable richesse de l'Avesnois.
Des démarches participatives et des balades paysagères seront proposées aux habitants des communes concernées cet été. Les chantiers devraient débuter dès cet automne.

Contact : Armand-Noël Dauphin - an.dauphin@parc-naturel-avesnois.com

Les haies bocagères, c'est l'affaire de tous !

Pensez-y : le Parc peut vous conseiller et vous accompagner dans vos projets de plantations. tel : 03 27 77 51 60

Les haies jouent un rôle essentiel, elles freinent l'érosion des sols et luttent contre les inondations. Elles servent aussi d'abris pour le bétail. Sans oublier qu'elles nous offrent de beaux paysages en toutes saisons. Il est donc important de conserver et de renforcer ce maillage bocager. Profitant des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi), le Parc naturel régional de l'Avesnois travaille avec les intercommunalités et les agriculteurs du territoire pour classer et préserver le linéaire bocager existant. Que vous soyez habitants, entrepreneurs, acteurs touristiques ou agriculteurs, vous êtes peut-être concernés ? En effet, **une haie classée ne peut pas être arrachée sans accord préalable de la commune**. Si son arrachage est accepté, une plantation compensatoire sera alors à réaliser avec des arbres et arbustes d'essences locales. Vous pouvez vous procurer des végétaux d'essences locales via l'opération Plantons le décor. www.plantonsledecor.fr

Contact : Michaël Leseine - michael.leseine@parc-naturel-avesnois.com

PLUI : des outils pour la qualité de nos paysages

Au-delà de l'aspect réglementaire, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) c'est surtout un moyen de préserver la qualité de nos paysages et de dessiner le territoire de demain. Quel serait notre Avesnois sans son bocage, ses oratoires et ses chapelles, ses lavoirs et ses fermes remarquables, ses points de vue sur les clochers ?

Le Parc naturel régional de l'Avesnois est associé par les intercommunalités à l'élaboration de leur PLUi pour une prise en compte renforcée des paysages et des patrimoines, qui font notre identité. Dans ce cadre **623 édifices du petit patrimoine ont été préservés sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays de Mormal et 344 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.**

En plus des règles de construction, un PLUi, est l'occasion de prévoir l'intégration paysagère des bâtiments d'activité, de favoriser les revêtements perméables dans les aménagements extérieurs, de penser les plantations dans les lotissements, de préconiser des matériaux de construction… Dans le but d'un cadre de vie préservé pour les habitants et un territoire attractif pour les acteurs économiques.

Une fois adopté, chaque intercommunalités disposera de son document d'urbanisme. **Vous souhaitez faire construire votre maison, changer vos menuiseries, votre portail ou votre clôture, n'hésitez pas à vous rendre dans votre mairie pour vous référer à ce document et ainsi définir votre projet selon les préconisations.**

Contact : Lise De Baere - lise.debaere@parc-naturel-avesnois.com

ÉDITO

Osons !

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : «Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !» Et le colibri lui répondit : «Je le sais, mais je fais ma part.»

Une belle histoire qui nous rappelle le rôle de chacun. Et si chacun apporte sa pierre, alors l'édifice n'en sera que plus beau et solide. Alors, profitons-en, ensemble, dans nos actes et nos prises de décisions pour faire d'un défi une opportunité. Notre paysage est un trésor qui recèle des supports d'avenir. L'agriculture, l'urbanisme, les comportements individuels et collectifs peuvent amener une transition qui, pour l'Avesnois, est une chance. De nouvelles activités sont à nos portes.

Pour cela, il faut abandonner les vieux réflexes et s'ouvrir à de nouvelles solutions. Le Parc expérimente, nourrit et promeut une vision où, oui, une autre vie s'invente ici. Elle porte en elle l'osmose la plus complète où l'environnement est moteur d'innovation au profit de chacun. Loin de mettre le territoire sous cloche, le Parc lui offre un avenir. Inspirons-nous de Dame Nature : elle harmonise sans figer, préserve et maintient l'équilibre, tout en s'adaptant. Il faut juste faire le 1er pas…

Guislain Cambier
Président du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Près de chez vous

La Martre des pins !

Il n'est pas rare de la croiser en Avesnois, notamment dans tous les grands massifs forestiers (Mormal, Bois l'Evêque, Trélon, Fourmies) et petits boisements des vallées de la Solre, de la Thure et de la Hante. Elle bénéficie d'une protection européenne.

La Martre des pins est un petit carnivore, plus petite qu'un chat domestique, plus mince et allongée. Sa queue est touffue et sa tête est terminée par un museau fin. La longueur du corps varie de 45 à 58 cm, celle de la queue de 16 à 28 cm, les mâles étant généralement plus grands et plus lourds que les femelles : le mâle pèse en moyenne 1,26 kg et la femelle 0,93 kg.

Les Martres possèdent cinq doigts pour chaque membre, et des griffes non rétractiles. Leur sens prédominant est l'odorat ; elles se repèrent, communiquent et marquent leur territoire grâce à des glandes anales de marquage. La fourrure est épaisse et soyeuse en hiver, courte et plus rude en été. La couleur du pelage varie selon les individus, la localité et la saison, mais est généralement brun-chocolat, avec les pattes et la queue plus foncées, la tête plus claire.

La Martre peut être confondue avec la fouine, mais quelques critères permettent de les distinguer assez facilement. En effet la fouine a un aspect plus trapu, les oreilles sont courtes et paraissent plaquées sur la tête. Son cou est blanc tandis que celui de la Martre est orangé. Quant à son nez il est de couleur rose, alors que celui de la Martre est plutôt sombre.

Les Martres atteignent la maturité sexuelle de 15 à 18 mois pour les femelles et de 24 à 27 mois pour les mâles. La période de reproduction survient au milieu de l'été, en juillet–août. Les femelles ont un seul cycle annuel et une seule période d'accouplement. La mise-bas a lieu en mars-avril, à une période idéale pour le développement des jeunes. Les petits, en moyenne 3 par gestation, qui naissent aveugles et presque dépourvus de poils, pèsent moins de 30 grammes. Les jeunes sont élevés par la femelle jusqu'à l'âge de cinq à six mois. Leur espérance de vie atteint jusqu'à 15 ans en captivité, tandis que dans le milieu naturel, l'espérance de vie est de l'ordre de trois ou quatre ans.

Les Martres ont un régime alimentaire opportuniste. Elles se nourrissent essentiellement de rongeurs, de fruits et d'insectes au fil de leurs trouvailles.

Source : Plan régional de restauration du chat forestier & de la martre des pins en Nord - Pas de Calais

Que puis-je faire pour lutter contre la disparition des oiseaux ?

Sur 284 espèces d'oiseaux nicheurs recensés en France, 1/3 est menacé. Dans la région, près d'une espèce sur deux est en déclin.

L'Avesnois, territoire bocager, est un territoire stratégique pour la conservation de plusieurs espèces d'oiseaux.

Vous aimez entendre les oiseaux chanter le matin, vous voulez participer à leur sauvegarde ? Avec le Parc naturel régional de l'Avesnois vous avez la possibilité de commander des arbres et arbustes d'essences locales avec l'opération régionale Plantons le décor pour créer des haies vives. (www.plantonsledecor.fr)

Le Parc vous accompagne aussi pour accueillir des espèces sauvages dans votre jardin, via le dispositif **Aire b&b (Aire de Bienvenue à la Biodiversité)** et offre à chaque habitant, qui s'engage, un kit pour aménager son jardin (nichoir, nid artificiel, gîte, graines…).

Le Parc travaille également avec les communes en posant des gîtes à chouettes ou à chauves-souris dans les greniers de leurs bâtiments publics. Des actions de plantation ou la pose de nichoirs sont également organisées avec les agriculteurs volontaires.

Vous souhaitez passer à l'action, retrouvez plus d'info sur notre site internet www.parc-naturel-avensois.fr ou contactez-nous au 03 27 77 51 60.

CONSEILS en Développement Durable

Les matériaux biosourcés

Laine de bois, de chanvre, de lin, ouate de cellulose, textile recyclé sont tous des matériaux biosourcés. C'est à dire des matériaux issus de matière organique animale ou végétale, ou du recyclage. Ils présentent l'avantage de minimiser notre empreinte carbone, tout en offrant des performances énergétiques et un confort sanitaire bien souvent supérieurs aux matériaux conventionnels.

C'est un marché en plein essor, de ce fait l'écart de prix avec les matériaux dit « conventionnels » diminue. Vous trouverez chez votre fournisseur de matériaux habituel une gamme de produits à des tarifs accessibles.

D'un point de vue réglementaire, les matériaux biosourcés répondent aux mêmes exigences que les matériaux « conventionnels ».

La mise en œuvre de certains de ces matériaux ne demande aucune qualification spécifique. Au besoin, il existe des modules de formation et des lieux où obtenir quelques conseils. Par exemple le Centre de Développement des Eco Entreprises (CD2E), dispense des formations spécifiques pour les professionnels. Retrouvez plus d'infos sur www.cd2e.com.

Pour les particuliers, l'espace info énergie de Maubeuge se tient à votre disposition pour tout conseil au 03 62 53 25 15.

Quelques exemples de matériaux

La paille :

Pour isoler son logement avec de la paille, il faut le prévoir dès le début du projet. C'est un produit sain et local qui présente un très bon rapport qualité/prix. 500 nouvelles constructions sont recensées en France chaque année.

Coefficient thermique : R 7 pour une largeur de botte de paille - Pour en savoir plus : consulter le réseau français de la construction paille (www.rfcp.fr).

La ouate de cellulose :

C'est le matériau biosourcé le plus utilisé, il est réalisé avec du papier recyclé et se présente sous forme de panneaux ou de flocons. Il a de bonnes performances thermiques et acoustiques.

Coefficient thermique : R 7 pour 30cm d'épaisseur.

La fibre de bois :

C'est l'isolant naturel par excellence. Il régule efficacement la température intérieure tant en été qu'en hiver et présente une bonne résistance à la compression. C'est un excellent isolant acoustique. Il permet aussi de réguler l'humidité ambiante. Coefficient thermique : R 7 pour 25cm d'épaisseur.

Le Métisse :

Ce matériau composé de fibres de coton recyclé se présente sous forme de panneaux ou de flocons. Il offre une isolation saine, confortable et durable, avec de réelles capacités en matière d'isolation phonique. Il permet aussi de réguler l'humidité ambiante. Mention spéciale pour sa provenance locale. En effet, une société de métisse installée dans le Pas-de-Calais y recycle vos anciens jeans. Plus d'info wwwisolantmetisse.com- Coefficient thermique : R7 pour 27 cm.

Villages en transition

Jean-Claude Mensch, maire d'Ungersheim, précurseur

Le mouvement de Transition est né en Grande Bretagne en 2006. Le but est d'initier des actions pour préparer l'après pétrole et s'adapter aux désordres du climat.

On compte plus de 2000 initiatives de Transition dans le monde, dont 150 en France.

Rencontre avec Jean-Claude Mensch, maire d'Ungersheim, commune de 2200 habitants, située au nord de Mulhouse et engagée dans la démarche « des villes et villages en transition ».

Pourquoi engager la commune dans cette démarche ?

Maire, avec des convictions écologiques, tout a débuté lors de mon premier mandat, j'en suis aujourd'hui à mon 5ème. L'héritage d'une piscine et d'un groupe scolaire chauffés à l'électricité, il fallait trouver une solution pour réduire la facture d'énergie de ces deux structures. Dans un 1er temps nous nous sommes tournés vers l'énergie solaire pour chauffer l'eau de la piscine.

Et vous avez continué dans ce sens ?

Oui, nous avons créé une centrale photovoltaïque, un réseau de chaleur au bois énergie qui alimente 7 bâtiments communaux. Nous pensons atteindre l'autonomie électrique en 2021. En effet l'ensemble des énergies renouvelables produites sur la commune durant l'année devrait couvrir la consommation électrique de tous les foyers du village (hors chauffage).

Après l'énergie vous avez aussi mis en place des actions en faveur de l'autonomie alimentaire ?

Oui, nous avons créé une ferme bio de 8ha, qui alimente quotidiennement le restaurant scolaire qui produit 600 repas intégralement bio par jour. S'en est suivi la création d'une conserverie (fabrication de conserves alimentaires). Les habitants peuvent aussi venir s'approvisionner en fruits et légumes.

Dans d'autres domaines ?

Nous avons réalisé un Atlas Communal de la Biodiversité, nous avons proscrit les produits phytosanitaires dès 2006, soit 11 ans avant l'interdiction réglementaire. Nous avons mis en place un ramassage scolaire zéro carbone, assuré par une calèche tractée par un cheval. Nous avons diminué de 40% la consommation de l'éclairage public…. En matière de mobilité nous avons créé des pistes cyclables, nous avons une navette et un réseau d'auto partage.

Toutes ces actions ont été mises en œuvre en accord avec les habitants : la démocratie participative est essentielle dans cette démarche, tout cela demande du temps.

Et moi que puis-je faire pour devenir un écocitoyen en transition

Passer d'écocitoyen à écocitoyen en transition c'est faire un peu plus, encore un peu mieux pour préserver la planète et sa santé ! Voici quelques actions simples à mettre en œuvre dans votre quotidien.

Création d'une centrale photovoltaïque citoyenne à Anor - 2017

Etre écocitoyen	Etre écocitoyen en transition
Je consomme des produits locaux et de saison	J'adhère à une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)
Je trie mes déchets	J'essaie de réduire mes déchets, pour cela je privilégie l'achat d'aliments en vrac et à la coupe
J'éteins les lumières et je baisse le chauffage quand je quitte une pièce	Je choisis un fournisseur d'énergie 100% renouvelable
Je place mon épargne sur un livret développement durable	J'investis mes économies dans un projet d'énergie renouvelable

En Avesnois de nombreuses communes se sont déjà engagées dans ce mouvement de Transition. 6 centrales photovoltaïques ont été créées ou sont en projet, 6 chaudières au bois énergie issus du bocage de l'Avesnois alimentent des équipements publics, des expérimentations sur la mobilité alternative sont lancées...

Un village en transition

Un village en transition

Observez bien ce poster d'autres belles initiatives y sont illustrées. Cherchez-les !

Les vergers hautes-tiges, les abeilles, le récupérateur d'eau de pluie, la borne de recharge pour véhicules électriques, la préservation du patrimoine bâti, un jardin partagé, une poule pour réduire les déchets ...

Faire ensemble...

Changer le monde en jouant, le pari fou du Parc de l'Avesnois !

Jouez pour découvrir des gestes et astuces à mettre en œuvre au quotidien pour le bien de la planète ! C'est ce que vous propose l'édition JE(U) COMMENCE AUJOURD'HUI des Sneaky Cards. Mieux manger, moins gaspiller, réduire la production de déchets, protéger la nature et aussi découvrir et préserver la biodiversité.

Soyez le point de départ d'une dynamique de changement !

Amusez-vous, mobilisez-vous et surtout donnez l'envie aux autres de rentrer dans le jeu !

Le but est de vous permettre de réaliser des défis simples, afin de faire évoluer vos modes de consommation et de vie face aux enjeux environnementaux.

Une fois le défi réalisé, le plus rapidement possible, le but est de transmettre la carte à un ami, un collègue, un voisin… il devient ainsi « complice involontaire » du jeu et doit à son tour réaliser le défi avant de donner la carte à quelqu'un. Commence alors le grand voyage de la carte.

Trois possibilités pour se procurer le jeu :

1 • Je suis collégien ou lycéen et mon établissement accueille une conférence quiz, j'y participe

2 • Je participe à une conférence quiz programmée près de chez-moi (pour connaitre les dates des prochaines conférences quiz RDV sur le site www.j-c-a.fr)

3 • On m'a remis une carte et le concept me plaît et j'ai envie de faire les autres missions sans devoir attendre que les cartes m'arrivent « par hasard ». Alors je commande gratuitement mon jeu à contact@parc-naturel-avesnois.com. Selon votre lieu de résidence, nous vous préciserons où récupérer votre jeu au plus près de chez vous.

Cet hiver plus de 9km de haies ont été plantés

Le Parc naturel régional de l'Avesnois s'investit dans la préservation du bocage existant, mais aussi dans la plantation de nouveaux linéaires de haie ou d'arbres pour renforcer le maillage bocager, véritable or vert de notre territoire. Pour cela il n'a de cesse de chercher des financements. Tous les dispositifs sont sollicités.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois a répondu à l'appel à projets « Plantons 3 millions d'arbres » de l'Association Française Arbres champêtres et Agroforesteries. Retenu, le Parc a permis la plantation de plus de 18 000 plants cet hiver soit 9 km de haie. Pour ce projet 24 agriculteurs du territoire ont répondu présents. Pour mener à bien ces plantations, 19 chantiers ont été réalisés avec des élèves des lycées agricoles, des Maisons familiales et rurales, des centres de formation du territoire, des associations nature et d'insertion professionnelle.

Par ailleurs, des agriculteurs ont choisi de planter des arbres fruitiers haute-tige sur leur parcelle. L'objectif est d'associer sur une même parcelle la production agricole (céréale, culture de l'herbe) et d'arbres (fruits, bois). Au total, 125 arbres fruitiers ont été plantés. Le Centre Régional de Ressources Génétiques (ENRx), intervient quant à lui au moment du choix des essences et organise ensuite une session de formation de taille d'arbres fruitiers auprès des agriculteurs.

Vous êtes agriculteurs en Avesnois, vous avez un projet de plantation contactez-nous au 03 27 77 51 60 ou contact@parc-naturel-avesnois.fr

Plantons le décor

Vous êtes habitants et vous souhaitez participer au maintien du bocage et planter des arbres et arbustes chez vous, dès septembre le catalogue «plantons le décor» sera disponible. Il présente tous les arbres, arbustes et graines d'essences locales.

N'hésitez pas à vous le procurer sur notre site internet www.parc-naturel-avesnois.fr ou dans votre mairie.

Faire ensemble...

L'abeille noire, une espèce de chez nous !

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, en partenariat avec le Rucher Ecole du Quercitain et la Communauté de Communes du Pays de Mormal met en place une opération de sensibilisation en faveur de l'abeille noire.

Cette abeille noire (Apis mellifere mellifera) est une sous-espèce de l'abeille mellifère qui est localisée dans toute l'europe de l'ouest, mais « notre » abeille noire est particulière : la population du sud-Hainaut / Avesnois constitue une lignée évolutive originale ; la « Chimay-Valenciennes ».

Comme tous les butineurs, l'abeille noire souffre d'un appauvrissement des ressources mellifères du fait d'une dégradation de notre environnement. Dans le même temps, elle souffre aussi de l'importation croissante d'essaims d'abeilles non locales.

Dans un premier temps une petite dizaine de ruches vont être implantées sur le territoire de la Communauté de Communes du pays de Mormal. Des lieux symboliques vont être choisis : chez des agriculteurs qui plantent des arbres et arbustes d'essences locales, auprès d'acteurs déjà investis dans la préservation de l'environnement, sur des terrains communaux en cours d'aménagement écologique, autour d'établissements accueillant du public…Cette expérimentation implique un engagement fort de la part des futurs hébergeurs de ruche (aménagements écologiques des espaces, analyse des potentiels mellifères autour du rucher…).

En premier lieu, des sessions de formation seront dispensées, ensuite la ruche sera installée sur un lieu adapté. La première récolte de miel est prévue pour l'été 2020.

Et moi que puis-je faire pour préserver l'abeille noire et les butineurs de manière plus large ?

En jardinant au naturel, pour cela je bannis les produits phytosanitaires de mon jardin. Je plante des fleurs mellifères où les abeilles pourront venir se nourrir en venant chercher du pollen ou du nectar. Je pose un gîte à insectes pour accueillir toute la faune sauvage (papillons, perce-oreilles, coccinelles, chrysopes…). Je plante des arbres et arbustes d'essence locale via le dispositif Plantons le décor.

Ruissellement et coulées de boue, une fatalité ?

Aujourd'hui, lors de fortes pluies, il n'est pas rare que d'importantes coulées de boue envahissent certaines habitations. Ce phénomène s'amplifie et touche des habitations qui n'avaient jamais été impactées par de tels désagréments auparavant. Mais pourquoi ?

Ces épisodes pluvieux intenses sont de plus en plus nombreux et arrivent tôt en saison, alors que les cultures de printemps (betteraves, maïs) sont peu développées, les terres sont encore à nu. C'est la combinaison de ces deux facteurs qui engendre souvent des ruissellements et coulées de boue au cœur des villages.

Les sols sont de plus en plus pauvres en matières organiques, ce qui favorise leur érosion. Cependant de nouvelles façons d'appréhender la terre existent, comme les techniques culturales simplifiées. Il s'agit de ne plus labourer la terre, de ne plus travailler le sol à plusieurs reprises, mais de semer directement après le déchaumage. Cela favorise la matière organique, qui retient 10 fois son poids en eau.

Autre solution, le semis direct sous couvert qui permet de ne plus laisser le sol à nu, évitant ainsi tout risque de ruissellement d'origine agricole.

Sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois de nombreuses communes sont impactées régulièrement lors de ces phénomènes pluvieux intenses. Les techniciens du Parc travaillent au quotidien avec les élus notamment sur la gestion de crise en mettant à jour les plans communaux de sauvegarde afin d'être plus efficaces lors de leur déclenchement ; mais aussi en accompagnant les collectivités du territoire qui veulent trouver des solutions à moyen et long terme. Par exemple, la Communauté de Communes du Pays de Mormal a souhaité lancer une étude sur 21 communes de son territoire afin d'analyser les problèmes hydrauliques et les solutions à apporter pour y remédier (création de haies, bandes enherbées, fascines, changement de techniques culturales ...).

Une rencontre

Imminence égérie du SIA 2019 : Quelle belle aventure pour notre territoire !

C'était au mois de mars, Imminence, une vache Bleue du Nord, de l'Avesnois était égérie du Salon International de l'Agriculture à Paris. Quelle chance pour les éleveurs et le territoire !

Tous les acteurs s'étaient rassemblés sous la bannière « Destination Avesnois », coordonnée par le Parc naturel régional de l'Avesnois pour préparer ce rendez-vous et être à la hauteur.

Durant 10 jours, les éleveurs de Bleues du Nord et les acteurs touristiques se sont relayés pour mettre en avant la race et présenter fièrement les richesses de l'Avesnois.

Imminence a, elle aussi, rempli son rôle. Avec son caractère docile, elle est restée zen, sous les objectifs des photographes et les yeux des visiteurs venus l'admirer.

Depuis, Imminence est rentrée chez ses éleveurs Gilles et Isabelle Druet, agriculteurs en bio à Saint-Aubin, au cœur du bocage. Elle a retrouvé la quiétude du bocage de l'Avesnois et le troupeau de l'exploitation, loin des flashs et de la foule parisienne.

Aujourd'hui Imminence joue la star aux 4 coins de notre territoire. Elle était de sortie pour la Foire aux Mouches à Avesnes sur Helpe et lors du Rendez-vous des Saveurs à Aulnoye-Aymeries. **Si tout va bien elle devrait être présente, pour la 30ème Fête du Lait, Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois le dimanche 15 septembre à Le Quesnoy, car vous ne le savez peut-être pas, mais elle attend son 4ème veau pour la fin du mois de septembre**.

L'agriculture bio en Avesnois c'est une vraie dynamique de territoire. A ce jour plus de 150 agriculteurs travaillent en bio. C'est la preuve qu'une exploitation agricole biologique peut aussi être performante et peut accéder à l'excellence au même titre qu'une exploitation conventionnelle.

Au quotidien, le Parc et ses partenaires encouragent les agriculteurs à se convertir en bio, car cela présente de nombreux avantages pour notre territoire comme préserver la qualité de l'eau et valoriser les systèmes herbagers mais aussi la valorisation économique de nos ressources, la préservation de la biodiversité et de notre qualité de vie. De plus des débouchés existent avec la présence d'opérateurs économiques sur notre territoire.

Une vache bien de chez nous !

Retrouvez de juin à fin août l'exposition «Vachement Bleue !» à la Maison du Parc à Maroilles.

Avec Imminence, vache égérie du Salon International de l'Agriculture 2019, redécouvrez la Bleue du Nord, amoureuse du bocage Avesnois et révisez vos connaissances sur le parcours du lait.

Découvrez aussi des fiches recettes qui subliment le «Pavé Bleu», seul fromage fabriqué à partir du lait de Bleue du Nord. Admirez aussi une exposition sur l'herbage et l'agriculture durable.

Retrouvez le stand «officiel» du Département du Nord, qui a porté haut les couleurs de l'Avesnois à Paris et participé à la mise en lumière de notre territoire.

Exposition gratuite et ouverte à tous.

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h
Les dimanches et jours fériés 11h-14h

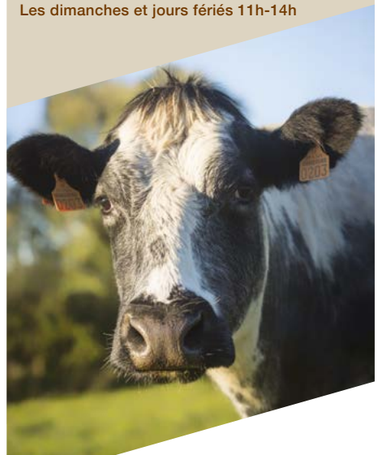

Territoire en images

Concours photos

Dans le cadre de la 30ème édition de la Fête du Lait - Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois qui se déroulera le dimanche 15 septembre 2019 à Le Quesnoy, le Parc **organise un concours photos « Les routes du lait».** Celui-ci a pour but de mettre en lumière toutes les facettes de l'élevage laitier en Avesnois : éleveurs, produits transformés, fabrication, lait, vaches, brebis, chèvres, travaux agricoles, bocage... On laisse libre cours à votre imagination !

En 2018 le Parc naturel régional de l'Avesnois a organisé un concours photos sur le thème de la « Nature en images ».

Découvrez ci-dessous les premiers lauréats de chaque catégorie.

Abeille charpentière - de Callysta DUPONT - Catégorie : jeunes

Au ras des pissenlits - de Maryse Douilly - Catégorie : amateur

Martin pêcheur dans les remparts du Quesnoy - de A .Lecuyer - Catégorie : expert

Agenda

Mercredi 10 juillet

RDV à Fourmies à 14h30 devant la Mairie. Venez chercher la petite bête ! À l'aide de filets à papillons et de loupes venez admirer les libellules, les papillons, les criquets et sauterelles et découvrir leur rôle dans la nature !

Samedi 13 juillet

RDV à Wallers en Fagne à 14h - Pêche aux écrevisses envahissantes Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription au 03 27 77 51 60 ou contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Samedi 24 aout

RDV à Trélon à 20h devant la Mairie. Nuit de la chauve-souris A la tombée de la nuit, venez découvrir ce curieux petit mammifère volant et utile !

Samedi 7 septembre

RDV à Willies à 14h Pêche aux écrevisses envahissantes -Lieu de RDV communiqué lors de l'inscription au 03 27 77 51 60 ou contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Dimanche 15 septembre

Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois - Fête du Lait au Quesnoy.

LES MARCHÉS DE L'AVESNOIS

Cartignies
1er vendredi du mois (16h-20h)
Cour de la ferme de la Corbière

Louvignies-Quesnoy
1er et 3ème dimanche du mois (9h-12h30)
Place de la Mairie

Mecquignies
2ème vendredi du mois (16h à 20h)
Ferme des Sabotiers 227, rue Timon

Landrecies
3ème vendredi du mois (16h-20h)
Sous le marché couvert

Le Quesnoy
2ème et 4ème dimanche du mois (8h-13h)
Au pied du beffroi

Hon-Hergies
Dernier vendredi du mois (17h30-20h30)
Camping la Jonquière

Saint Aubin (ponctuellement)
Samedi (10h-17h)
Ferme du Pont des Loups

Trélon
1er samedi du mois (14h-18h)
Ferme Angus

Randonnée

Baladavesnois : « A la découverte de la faune et flore secrètes de Natura 2000 »

Randonnée ludique et pédagogique : « A la découverte de la faune et flore secrètes de Natura 2000 » d'Eppe-Sauvage. 4 km - 2h de promenade.

Natura 2000 est un programme Européen de conservation de la faune et de la flore. En Avesnois, on compte 4 sites classés. Au quotidien, le Parc travaille avec les propriétaires et usagers pour mettre en œuvre des actions de préservation de la nature tout en prenant en compte les activités économiques.

Grâce à l'application Balad'Avesnois partez à la découverte de cette nature exceptionnelle !

C'est précisément le cas à Eppe-Sauvage où Martin (le Martin pêcheur !) vous emmène à la découverte des espèces protégées par Natura 2000, qu'il est possible d'apercevoir : il vous les présente, vous explique à quelle saison les observer, leur mode de vie, sans oublier de vous présenter leurs particularités. Des Cigognes aux prairies de fauche en passant par la Bondrée apivore ou le Criquet ensanglanté, la découverte de cette nature riche et variée vous offrira des instants de plaisir !

Si vous préférez la flore, vous serez également ravis à travers le bocage, vous pourrez l'observer et en découvrir les caractéristiques.

Abonnement

Recevez gratuitement la Gazette du bocage chez vous !

Le journal du Parc naturel régional de l'Avesnois est édité deux fois par an. Vous êtes sensibles à nos actions, à l'environnement qui vous entoure, vous souhaitez en savoir plus sur la faune et la flore de l'Avesnois, alors abonnez-vous gratuitement à la Gazette du bocage.

Pour cela rien de plus simple, envoyez votre nom et vos coordonnées postales par mail à l'adresse contact@parc-naturel-avesnois.fr.

C'est gratuit et sans engagement.

Vous pouvez aussi vous **abonner à notre newsletter**, pour cela RDV sur notre site www.parc-naturel-avesnois.fr et laissez votre adresse mail dans la rubrique dédiée.
Suivez aussi toute l'actualité du Parc sur **facebook : Parc naturel Régional de l'Avesnois**

Lettre d'information du Parc naturel régional de l'Avesnois Maison du Parc - BP 11 203 - 59550 MAROILLES - tél. : 03 27 77 51 60 - e.mail : contact@parc-naturel-avesnois.fr - **Numéro ISSN** : 2498-1893- **Conception et conduite d'opération :** Espaces naturels régionaux - **Editeur :** Syndicat mixte du P.N.R. de l'Avesnois - **Coordination :** Espaces naturels régionaux. **Directeur de publication :** Guislain Cambier - **Directeur de rédaction :** Yvon Brunelle - **Coordinateur :** Hélène Bertaux - **Rédaction :** Parc naturel régional de l'Avesnois - **Photos :** Parc naturel régional de l'Avesnois (M. Grzemski, M. Marache, Mme Bertaux, Mme DeBaere, Mme Edibe, M. Penet) - Samuel Dhote - Eric Penet - Thierry Tancrez- Olivier Flamme. **Illustrations :** Pauline Caziez **Réalisation :** Parc naturel régional de l'Avesnois